Le Nord

Administration de la CROIX DU NORD, 15, Rue d'Angleterre

CONDITIONS : [illegible]

PUBLICITÉ : Annonces [illegible] la ligne 0.50 — Réclames [illegible] 0.75 — Faits-divers [illegible] 1.50 — Locale [illegible]

PETIT CALENDRIER

Dimanche 12. — **VIe après la Pentecôte. — Saint Jean Gualbert. — Saints Nabor et Félix.** — Ador. : Hazebrouck (Ste-Union, Esquelbecq, Fives (St-Gabriel), Thiant, Wargnies-le-Grand.

Soleil : Lever, 4 h. 41 ; coucher, 8 h. 10. — Lune : Lever, 9 h. 10 ; coucher, 7 h. 57.

Lundi 13. — **Saint Anacleet.** — Ador. : Avesnes (Ste-Thérèse), Templeuve, Hantay.

Soleil : Lever, 4 h. 12 ; coucher, 7 h. 59. — Lune : Lever, 9 h. 37 ; coucher, 8 h. 58.

TEMPÉRATURE

Lille, le 11 juillet

Minimum, nuit, abrité	15°0
— — découvert	14°2
Surface du sol, 8 h. du matin	27°0
A 1 mètre de profondeur	15°4
De l'air à l'ombre	22°2
Maximum, jour, à l'ombre	29°8
— — au soleil	31°5

Etat hygrométrique, (8 h. m.) 0m/m58
Etat du ciel : Nuageux
Direction du vent : S.

Baromètre. — Le 11 juillet, (2 h. du matin) la pression était de 769 m/m ; le 12 juillet (2 h. du matin) la pression est de :

DÉPÊCHES DE LA NUIT

LA Maladie du Saint-Père

Rome, 4 h. 50. — Le Pape reçoit journellement les cardinaux par groupe de trois ou quatre.

Un représentant diplomatique auprès du Vatican, me disait tout à l'heure que le Pape pouvait vivre encore cinq jours et plus.

Le *Giornale de l'Italia* raconte que vendredi soir, quand le docteur Lapponi et le valet Centra eurent quitté la chambre de l'auguste malade, pour prendre un peu de repos, le Pape se leva et se dirigea en s'appuyant sur sa canne vers sa bibliothèque privée. Là, il saisit un volume d'Horace, son auteur préféré ; Centra, qui ne dort jamais que d'un œil, entendant quelque bruit accourut ; il se fâcha, gronda son maître et déclara que le Pape ne resterait plus seul une minute.

J'entends dire que Léon XIII est devenu d'une maigreur extrême et qu'il a l'apparence d'un squelette.

Etat stationnaire

Rome, 9 h. 15 soir.

Le dernier bulletin publié ce soir constate uniquement que la situation reste stationnaire.

Le Pape a reçu dans le courant de l'après-midi les membres de sa famille et quelques cardinaux.

LÉGION D'HONNEUR

Sont promus officiers de la Légion d'Honneur :

MM. Villa, commandant d'artillerie du 1er corps ; Poivre, chef de bataillon au 84e ; Barbier, major du 127e ; Herment, chef d'escadron au 27e d'artillerie ; Desmoulins, chef d'état-major du 1er corps ; Hislaire, sous-intendant militaire à St-Omer.

PROMOTIONS DE GÉNÉRAUX

Sont promus généraux de division, MM. les généraux de brigade :

D'Entraigues, de Marseille ; Delrieu, d'Annecy ; Hardy de Perini, 12e brigade, Paris ; Lelong, adjoint au gouverneur de Verdun ; Barbé, gouverneur de Briançon ; Dubois, secrétaire général de la présidence.

Sont promus généraux de brigade, MM. les colonels :

Schewaebel du 3e zouaves ; Warion, du 124e ; De Preval, du 11e dragons ; De Fry, du 17e chasseurs ; Prot, du 29e dragons ; Sardet, du 23e dragons ; D'Apvril, du 35e d'artillerie ; Tronsens, du 12e d'artillerie ; Prevost, du 11e d'artillerie ; Pelletier, du 3e d'artillerie ; Moinier, de la 19e légion de gendarmerie ; Vimard, du 15e régiment colonial ; Rabier, du régiment de tirailleurs annamites.

LES GRÈVES DE MARSEILLE

Marseille. — La *Ville-de-Tunis* est arrivée vendredi d'Oran.

L'équipage, sous prétexte de fatigue et sur le conseil, dit-on, du secrétaire-général du Syndicat des inscrits maritimes, a déserté le bord, violant le contrat où il est stipulé que l'équipage doit 8 jours à l'armateur.

L'administrateur de la marine a lancé les gendarmes à la poursuite des déserteurs. On n'a pu en retrouver qu'une partie et le steamer ne peut reprendre la mer.

AU BREVET ÉLÉMENTAIRE
des Jeunes filles

Confidences d'un examinateur. — Charité bébête. — Le triomphe de Charabia. — 133 au-dessous de la moyenne sur 163.

« Ces jours-ci les jeunes filles de l'Académie de Lille désireuses de donner à leurs études et à leurs personnes un lustre brillant par la conquête du Brevet élémentaire, avaient à traiter ce sujet : « Sur le point de subir les épreuves de l'examen vous avez écrit à un personnage pour le prier de vous recommander aux examinateurs. Le personnage ne veut point accéder à votre demande. Il vous développe les raisons de son refus. Composez sa lettre ».

Rendons cette justice aux aspirantes : elles ont proclamé l'impartialité, l'équité, l'honnêteté, la probité, en un mot toutes les vertus de la Commission. Mais tout de même elles ne s'y fient qu'à moitié. Et ce n'est point parce que les juges sont gens intègres et inaccessibles à la « pression » que la lettre de recommandation ne sera pas envoyée. Au contraire, on ne doute point, en masse, que la « pression » ne puisse s'exercer. On croit que l'intervention des protecteurs choisis produirait un grand effet : « Sûrement, fait-on déclarer à quelques-uns, il n'y aurait qu'un mot à dire, et l'affaire serait réglée ». Il paraît que nous pouvons demeurer des hommes de loyauté et de conscience, et n'avoir pas de conscience et de loyauté. L'état d' « émotivité » où sont nos patientes pendant le supplice de la composition crée de ces bizarres contradictions. A moins que les chères enfants n'aient une singulière mentalité !

... Car elles admettent fermement, avec ingénuité même, et comme une sorte d'axiome, l'efficacité décisive de la recommandation ! Voici, en raccourci, le raisonnement que les trois quarts d'entre elles prêtent au correspondant fictif... Certes, je pourrais peser avec succès sur ton jury. Et tu aurais donc le diplôme souhaité. Mais qu'est-ce qu'un diplôme obtenu par faveur ? Et tes compagnes, qui n'ont pas le bonheur de posséder un parent de grande marque, ni, donc, la possibilité de mettre en action son influence, qu'est-ce qu'elles deviennent au milieu de tout cela ? Elles n'auront pas le brevet. Toi, tu le recevras. Tu leur causeras du tort. Et tu n'en as pas besoin, toi, du brevet. Et elles en ont besoin, elles. Et patati, et patata ! — C'est innocent à faire pleurer, cette dialectique de charité bébête.

Et en quel français ces choses-là furent mises, c'est ce qu'on peut supposer et deviner... Mais, après tout, j'aime encore mieux ne pas laisser ignorer que ce français était, en général, du charabias, et ajouter que, si ce n'eût pas été du charabias, nous aurions oublié un peu la pauvreté de l'idée pour nous rattraper sur le style et l'illustrer de la « cote d'amour ». Mais c'était du charabias, j'en prends à témoin le procès-verbal où je relève 133 notes au-dessous de la moyenne — 133 sur 163 ! Et nous méritons pourtant les éloges qu'on a décernés à notre bienveillance. Que serait-ce, dieux puissants ! si nous étions simplement rigoureusement justes ! »

Ainsi parle M. l'Inspecteur-Directeur de l'enseignement primaire de l'Aisne.

En très grande majorité les candidates sont préparées par les fonctionnaires de l'enseignement public dans les écoles normales, les écoles ou les cours primaires supérieurs.

Donc en très grande majorité elles sortent de cette préparation avec une pauvreté d'idées qui répond au nom de charité bébête et une pauvreté de style dénommée charabia (1).

Voilà l'élite intellectuelle que produit l'enseignement de l'Etat.

C'est avec ce bagage de « charité bébête » et de « charabia », timbré du brevet élémentaire que ces demoiselles diplômées viendront instruire nos fillettes.

Vraiment l'Etat n'est pas plus heureux en son monopole enseignant, qu'en son monopole d'allumettes.

M. l'Inspecteur nous pardonnera le trivial de la comparaison : elle ne tient hélas ! ni de la charité bébête, ni du charabia.

Ni lui, ni nous n'y trouvons de quoi faire la roue.

V. H.

ROUBAIX

Les annonces et réclames ne reçues 84, Grande-Rue

LE DIMANCHE A ROUBAIX

Du 12 juillet

— Société Saint-François-Régis, — De 11 h. à midi, rue Saint-Antoine, 74.

— Bibliothèque pour tous. — De 11 h. 1/4 à 12 h. 1/2, Grande-Rue, 84.

— Secrétariats du Peuple. — De 11 h. 1/2 à 1 h., Grande-Rue, 84 ; rue de Lannoy, 202 ; rue Descartes, 71 ; de 9 h. à 10 h. et de 11 h. à midi, rue de France, 147.

— Caisse d'Epargne, 5, rue du Château, pour les dépôts de 9 à 11 h. ; pour les remboursements à 11 h. 1/2.

— Caisse d'Epargne postale. — A tous les bureaux de poste jusqu'à midi.

— A la Mairie. — Le bureau de l'état-civil est ouvert jusqu'à midi ; consultations judiciaires gratuites de 9 h. à midi (entrée par la Grande-Place) ; bureau de renseignements de 10 h. à midi, au deuxième étage, (entrée rue Neuve, 9), pour délivrer les pièces signées et non retirées pendant le temps ouvrable ; recevoir les pièces à soumettre à la signature du Maire ; établir des feuilles de renseignements pour secours aux familles des réservistes, certificats de vie, d'indigence, de bonnes vie et mœurs, etc., et pour l'assistance du service médical ; recevoir les demandes, verbales et écrites, d'assistance judiciaire et rédiger les déclarations d'insuffisance de ressources ; en temps opportun, recevoir les déclarations relatives à l'inscription et à la radiation des électeurs ; renseigner les intéressés sur les formalités à remplir pour obtenir la naturalisation ; indiquer les autorités susceptibles d'accorder des secours, pensions, permissions, récompenses, faveurs, etc.

— Comité Justice-Egalité. — Aujourd'hui, à 5 heures précises, réunion du Comité.

— Anciens Combattants 1870-71. — Réunion mensuelle à 6 heures du soir ; à 8 heures, tirage des primes.

— Cercle nautique de l'Aviron. — A 3 h. 1/2, régates au canal du Blanc-Seau.

— Syndicat des Vrais Travailleurs de l'Industrie textile. Aujourd'hui, de midi à 1 h., réunion des délégués de semaine chez M. Fiévet, café du *Demi-Cercle*, place Notre-Dame : MM. Six Jules et Georges Lenglet.

Le vol de la rue de l'Alouette

Les agents Gaillet, Wuillaumez et Triall, de la police de sûreté, chargé par M. Laché, commissaire du 1er arrondissement de rechercher l'auteur d'un vol de chaussures, commis mercredi dernier chez M. Petit, cordonnier, rue de l'Alouette, apprirent que les chaussures volées avaient été vendues par un acrobate, Charles Gilbert, 26 ans, sans domicile fixe, à une fille soumise, Angèle Fresnoy, 26 ans, demeurant rue du Parc, 7, pour la somme de deux francs.

Gilbert a été arrêté samedi matin, à 6 h., rue Vancauson ; Angèle Fresnoy qui ignorait la provenance des chaussures a été laissée en liberté provisoire.

L'auteur du vol a été écroué samedi après-midi à la maison d'arrêt de Lille.

(1) Nous faisons respectueusement remarquer à M. l'Inspecteur que charabia s'écrit sans *S*. (Voir le petit Larousse, édition de 1902 (119e), p. 141).

EXODE DE ROUBAISIENS

Un grand nombre de Roubaisiens ont profité de l'approche de la Fête nationale pour aller respirer, pendant trois jours, l'air frais de la mer. On sait que les affaires seront en partie suspendues lundi puisqu'il n'y aura pas de Bourse ce jour-là.

Les Roubaisiens, en situation de le faire, ont quitté Roubaix en masse samedi soir et les trains, principalement ceux d'Ostende et de Blankenberghe ont été pris d'assaut.

Paroisse Saint-Antoine. — Mardi, 5e mardi de la Treizaine, à huit heures messe de Saint-Antoine avec instructions et prières de la Treizaine. A 5 h. 1/2 du soir, salut de la Treizaine avec recommandations et prières publiques.

Œuvre de la Bouchée de Pain et du Prêt du Couchage. — Le Comité de la Bouchée de Pain et du Prêt du Couchage se réunira lundi soir pour fixer la date du tirage des primes de la saison 1902-1903.

Il est certain que le tirage est très proche, les derniers carnets de reçus étant mis en circulation.

Avis aux retardataires.

Les travaux de peiature et tapisserie de la maison, offerte comme 1re prime sont complètement terminés et donnent à cette propriété l'aspect d'un petit palais ; quel en sera l'heureux gagnant ? On le saura bientôt !

Dons reçus : Anonyme, 50 francs. — Mme Jules Cléty, un matelas de plumes.

Réunion du Comité de l'Union Commerciale. — La séance est ouverte à 9 heures, sous la présidence de M. Wicart, président, et close à 11 heures.

1° Le procès-verbal de la précédente réunion lu par le secrétaire général est adopté à l'unanimité.

2° Le Comité se complète en votant l'admission dans son sein d'un membre de l'importante corporation de l'épicerie qui n'y était pas encore représenté.

3° Le Comité entend avec grand intérêt une communication relative à l'adultération du beurre par l'incorporation dans celui-ci de quantités considérables d'eau, pouvant s'élever à 25, 30, 40 et 45 0/0 de son poids et cela à l'aide d'un malaxeur perfectionné. Cette fraude est sévèrement punie dont de nombreux jugements témoignent en ces derniers temps.

L'Union Commerciale salue la naissance à Paris d'un groupe de commerçants et industriels et le voit avec plaisir s'organiser en dehors de toutes préoccupations politiques et de mesquines et puériles ambitions personnelles pour ne s'occuper que développer le commerce et l'industrie du pays si éprouvé par la concurrence étrangère et l'établissement universel des monopoles et de l'accaparement.

5° Lecture est ensuite donnée de la correspondance avec les divers groupes commerciaux de France, ce qui atteste le mouvement commercial et le réveil de ceux dont les intérêts sont restés jusqu'ici sans représentants.

6° La prochaine réunion est fixée au mardi 2 septembre.

Les succès du Collège. — Au concours général organisé par les Facultés Catholiques de Lille entre les institutions libres de la région du Nord et du Pas-de-Calais, les élèves du Collège de Roubaix ont obtenu six nominations, savoir :

En Philosophie : M. François Horent, le 4e accessit ;

En Seconde : M. Jules Legrand, le 1er prix ;

En Physique et Chimie : M. Clément Doutreligne, le 4e accessit, et M. Paul Declerk, le 5e ;

En Sciences naturelles : M. Victor Hazebrouck, le 3e accessit, et M. Henri Bonnier, le 4e.

Nous sommes heureux d'adresser aux jeunes lauréats nos félicitations.

La Roubaisienne au Concours de Maubeuge. — La Société municipale *La Roubaisienne*, qui prend part, dimanche, au Concours de Maubeuge, est partie, samedi soir, à six heures ; beaucoup de parents et d'amis ont accompagné les jeunes gens jusqu'à la gare.

Dans la soirée, une délégation assez nombreuse, appartenant à la Société l'*Ancienne*, a quitté Roubaix pour la même destination.

Nous souhaitons à nos concitoyens de remporter des lauriers, car on nous dit qu'ils se sont préparés avec ardeur et courage à cette lutte d'où ils sortiront sans doute vainqueurs.

La Grande Harmonie à Douai. — C'est aujourd'hui dimanche que la Grande Harmonie se rendra à Douai où elle doit donner le même soir, à huit heures et demie un grand concert sur la place Carnot, à l'occasion des fêtes de Gayant.

Nos concitoyens quitteront Roubaix par train spécial qui partira à 4 h. 52 et les ramènera vers deux heures du matin.

Nul doute que notre excellente musique municipale n'obtienne à Douai où les apprécieurs de bonne musique sont nombreux un grand succès.

Ecole de natation. — A l'occasion de la Fête nationale, l'Ecole de natation sera fermée au public pendant la journée du 14 juillet prochain.

La corrida du 12 juillet. — L'administration du Taurodrome vient de nous aviser que la *Croix* n'ayant fait aucune publicité pour la corrida du 12 juillet, aucune carte de faveur ne nous serait délivrée.

Nous n'avons mérité
Ni cet excès d'honneur, ni tant d'indignité.

Par notre silence voulu, nous avons tenu à protester contre le spectacle barbare qui sera donné aujourd'hui au Taurodrome roubaisien et il n'est pas un homme sensé qui ne sera pas de notre avis ; quand nous aurons dit qu'une représentation sanguinaire et d'un autre âge comme celle à laquelle on a très bien fait de ne pas nous convier, est de nature à favoriser les mauvais instincts d'une certaine catégorie de gens qui, dans ce pays, sont trop enclins à jouer du couteau.

Dimanche, comme aux corridas précédentes, le commissaire de police verbalisera contre les matadors, c'est donc que ce spectacle est blâmable puisque la loi le défend. Que veut-on de plus pour condamner les courses de taureaux ?

Ecole maternelle. — L'école maternelle de la rue de Blanchemaille fermée pour cause de rougeole, depuis le 4 juillet courant, sera réouverte à partir du lundi 13 de ce mois.

Les enfants qui ont souffert de l'épidémie ne seront réadmis en classe, qu'après complète guérison.

Contribution des patentes. — Le maire de la ville de Roubaix, a l'honneur d'informer les contribuables que le rôle relatif à la contribution des patentes (deuxième trimestre) est déposé chez M. le Percepteur de Roubaix-Ouest, et mis en recouvrement à partir de ce jour.

Concert public. — Voici le programme des concerts qui seront donnés le dimanche 12 juillet courant, au Parc de Barbieux, de 4 h. 1/2 à 6 h. 1/2, et le jeudi suivant, sur la place de la Liberté, de 8 h. 1/2 à 10 h. du soir, par la *Fanfare Delattre :*

PREMIÈRE PARTIE

1. Souvenir de Dunkerque : Houziaux.
2. Ouverture de *Guillaume Tell* : Rossini.
3. Fée d'Amour, ballet, divertissement : Neyts.

DEUXIÈME PARTIE

4. Fatinitza, marche : Suppé.
5. Rapsodie Hongroise N° 2 : Liszt.
6. Valse pour piston, exécutée par l'auteur : G. Bauwens.
7. La Clochette magique : Valier.

Accidents de travail. — A la filature de MM. Lemaire et Dillies, rue des Filatures, 34, un soigneur, Jules Leplat, 20 ans, rue Rocroi, en circulant autour de son métier a glissé et s'est fait prendre d'index de la main droite dans un engrenage de sa machine ; 15 jours de repos.

— Chez M. Léon Leclercq, fabricant de caisses, rue Daubenton, un layettier, Alfred Vermeersch, 32 ans, rue du Fontenoy, cour Moreau, 48, a eu la phalangette de l'index gauche enlevée par la dresseuse mécanique : un mois de repos.

Une femme brûlée. — Une ouvrière soigneuse, Eugénie Vienne, 23 ans, demeurant rue des Fossés, ayant entendu une de ses voisines appeler au secours parcequ'on la battait, accourut et mit par mégarde le pied droit dans un récipient rempli d'eau bouillante qui se trouvait à terre.

M. le docteur Dubar appelé à soigner la blessée l'a fait admettre d'urgence à l'Hôtel-Dieu.

Blessé dans la rue. — Un écolier, Clovis Coupé, 13 ans, rue Rollin, 23, que sa mère avait envoyé faire une course dans le quartier, a glissé sur la bordure du trottoir, près de chez lui, et est tombé sur la chaussée. Dans sa chute, il s'est fracturé le bras droit. Il a été transporté à l'Hôtel-Dieu, après avoir reçu les soins de M. le docteur Montagne.

Un ouvrier qui reçoit un sommier de 2,000 kilos sur la jambe. — Samedi soir, vers six heures et demie, un mécanicien-monteur, Adolphe Dubuc, 45 ans, a été très grièvement blessé dans l'usine que MM. Motte et Blanchot font actuellement construire rue de Babylone.

Cet homme transportait avec plusieurs autres ouvriers un sommier en fer pesant environ 2000 kilos, lorsque la lourde pièce s'échappa de leurs mains. Le malheureux Dubuc fut renversé et reçut le sommier sur la jambe gauche qui fut fracturée.

Après avoir reçu les soins d'un médecin, le blessé, qui est marié et père de 2 enfants, a été conduit sur une civière à l'Hôtel-Dieu. Le transport du blessé à l'hôpital coïncidant avec l'heure de la sortie des usines, de nombreux curieux ont suivi la civière jusqu'à l'hôpital.

Chute dans un escalier. — Dans la nuit de vendredi à samedi, vers une heure, un journalier, Jean-Baptiste Gay, 46 ans, rue des Vélocipedes, 15, s'est blessé en dégringolant du haut en bas de l'escalier de son habitation. M. le docteur Deregnaucourt a constaté des blessures sur différentes parties du corps.

Enfant blessé. — Vendredi vers 3 h. 1/2 après-midi, Julien Florin, 8 ans, rue de la Guinguette, cour Mulliez, 12, s'est blessé aux genoux en tombant de la balustrade de l'écluse du Pont-Morel où il jouait au moment du passage d'une bélandre.

Arrestation d'un dangereux repris de justice. — Nous avons relaté l'arrestation d'un dangereux malfaiteur, Edouard Impens, 21 ans, journalier, contre lequel un mandat d'arrêt avait été lancé par le parquet de Lille pour violences et infraction à un arrêté d'interdiction de séjour.

Impens est cet individu qui le 24 juin dernier, en compagnie d'un autre repris de justice, nommé Pollet, avait tenté de tuer la tenancière du café Terminus rue de la Gare, Mme Carrette, en lui tirant presqu'à bout portant plusieurs coups de révolver.

C'est à Wasquehal, au hameau du Triez, que la police de sûreté est parvenue à capturer ce mauvais sujet. Les agents Chantraine, Delhaye, Triail, Paris, Gaillet, Averbecke, Willaumez et Delerue, sous les ordres du sous-brigadier Cuvelier, ont effectué, dans la soirée de vendredi, une véritable battue au hameau du Triez.

Après une chasse mouvementée et alors que quelques-uns des agents cernaient le pont du Triez pour barrer le passage à Impens qui se trouvait avec plusieurs de ses camarades, ce dernier a pu être arrêté par les agents Gaillet et Triail qui avaient pris la précaution de s'embusquer dans un champ de blé, près d'un chemin qu'ils comptaient bien voir emprunter par le fugitif.

Impens, solidement garrotté, a été amené au dépôt central ; il a été conduit à Lille par la gendarmerie samedi après-midi.

Une voiture en ballade. — Les agents Fiévet et Poissonnier ont trouvé samedi matin, vers six heures et demie, rue St-Joseph, une voiture à bras sans conducteur ; ils l'ont remisée au poste du commissariat de la rue Saint-Vincent de Paul.

Les pauvres toutous. — La charrette à chiens a recueilli, vendredi, 8 toutous qui ont été mis en fourrière ; deux contraventions ont été rédigées à la charge des propriétaires de ces intéressants quadrupèdes.

Etat-civil de Roubaix

COMMUNIONS Boîtes et Dragées BAPTÊMES 5, rue du Prieuré, THOMAS FILS, près la Gare, LILLE

du 11 juillet

Naissances. — Charles Duflot, rue de Flandre, cour Vantroyen, 4. — Alice Bouche, rue de l'Alma, fort Frasez, 80. — Julia Desmet, boulevard de Cambrai. — Fernand Lambin, rue Nain, 31. — Henri Lefebvre, rue de Lannoy, fort Despretz, 65. — Marguerite Lefebvre, à la même adresse. — Henri Bouriez, rue Cognot, cour Fontaine, 1.

Décès. — Jean Kerckhove, 2 jours, rue du Cartigny, 51. — Julienne Destailleur, 1 an, rue d'Alger, cour d'Alger, 3. — Marcel Vroman, 1 an, rue de Wasquehal, 1. — Emile Michon, 30 ans, trieur, rue Blanchemaille. — Marguerite Godefroid, 10 mois, rue Blanchemaille. — Auguste Duvergé, 81 ans, sans profession, rue de l'Hospice.

Mariages. — Louis Deffontaine, 23 ans, employé à Paris, et Jeanne Leclercq, 21 ans, modiste, rue du Tilleul, 177. — Jean Strassel, 31 ans, mouleur en fer, boulevard Beaurepaire, 278, et Maria de Speghel, 21 ans, soigneuse, boulevard de Beaurepaire. — Théodore Beernaert, 24 ans, ajusteur, rue de Soubise, cour Saint-Jean, 10, et Jeanne Weytens, 24 ans, soigneuse, rue des Anges, 30. — Jules Bacquet, 24 ans, garnisseur, rue du Moulin, 164, et Amérine Vanderhaeghe, 20 ans, modiste, rue de l'Abattoir, 10. — Edouard Derumaux, 25 ans, apprêteur, rue Maufait, 10, et Marthe Republiké, 18 ans, bobineuse, rue Maufait, 18. — Joseph Jacquet, 26 ans, maçon, rue des Longues-Haies, cour Debaisieux, 8, et Marie Debrauwer, 19 ans, soigneuse, rue Sainte-Elisabeth, cour Verkindère, 4. — Philibert Steux, 26 ans, tisserand, à Wattrelos, et Angèle Delmotte, 23 ans, tisserande, rue de la Basse-Masure, cour Debled. — Florent Hénon, 28 ans, employé de commerce, rue Pierre-de-Roubaix, 169, et Madeleine Fiévet, 19 ans, sans profession, rue des Lignes, 19.

AUX CATHOLIQUES

Un bon moyen d'aider notre journal sans qu'il ne vous en coûte un sou, c'est de demander à votre notaire ou avoué lorsqu'il y a lieu, de faire paraître dans la *Croix du Nord*, vos annonces légales telles que : Formations de Sociétés, Purges, Ventes, etc.

CROIX

Patronage Léon XIII. — La Fête militaire, organisée par les *Alpins* aura lieu le 26 juillet prochain. On peut se procurer des cachets aux prix de 2 fr., 1 fr., 0,50 et 0,25, chez le sacristain de l'église, la chaisière et le concierge du Patronage.

Noces d'or. — Demain lundi, seront célébrées en l'église St-Pierre les noces d'or des époux Mulliez-Rasson. La cérémonie aura lieu à onze heures.

Le même jour, en raison des trente années de bons et loyaux services dans la maison de M. Emile Roussel, M. Mulliez recevra la médaille du travail ainsi qu'un superbe objet d'art.

Grande est l'animation dans le quartier, et tout fait prévoir une magnifique fête, digne des heureux jubilaires.

WASQUEHAL

Nécrologie. — Nous apprenons que M. Désiré Dumont, le sympathique et dévoué président de la Jeunesse Catholique, vient de perdre une petite fille. Nous prions M. Dumont d'agréer nos sincères sentiments de condoléances et nous sommes persuadés que les membres de la Jeunesse lui témoigneront leur sympathie en assistant au salut d'ange de Marie Dumont, qui aura lieu lundi à 4 heures.

Obit de la semaine. — A 9 h., obit du mois de Lucie Debel.

Enterrement du lundi 13 juillet. — A 4 h., salut d'ange de Marie-Marguerite Dumont.

Marché du vendredi 10 juillet. — Œufs frais 2fr. 50 le quart ; beurre 1 fr. 50 la livre.

LANNOY. — Marché du samedi 11 juillet. — Beurre, le kilo, 3,30. — Œufs, le quart, 2,50.

Au Casino de Wimereux. — Très brillante est la réunion de Wimereux. Une foule *très select* prend ses ébats sur la plage. L'ouverture du Casino impatiemment attendue a eu lieu le onze juillet. Le théâtre, un bijou, donne le grand opéra, l'opéra comique et les traductions. La troupe, hors de pair, se compose des meilleurs artistes de Paris et de Bruxelles, avec MM. Flon, directeur musical, Almanz, régisseur et un orchestre de 60 musiciens.

Il suffira de citer les noms de Mmes Lalla-Miranda, soprano léger, Claessens, soprano dramatique, Hendrickx, mezzo-soprano et de MM. Delmas et Henner, premiers ténors, Dufranc, baryton, Lataste, basse, pour constater que M. Béranger, a élevé son théâtre à un nouveau artistique, qui ne sera nulle part dépassé, et placé le *Casino de Wimereux* à la tête de ceux du littoral de Dunkerque à Bayonne.

TOURCOING

Les annonces et réclames sont reçues : 65, Rue des Urseulines

Ecole du Sacré-Cœur. — Sur dix-huit élèves présentés au certificat d'études, dix huit ont été reçus : ce sont, pour le *complémentaire*, A. Serruys, très bien ; R. Devulder ; A. Boudewyn, bien ; Aug. Gadenne ; H. Delnatte ; L. Declercq, et M. Léglise ; et pour l'*élémentaire*, J. Nivesse, très bien ; F. Lemblé ; L. Delemasure ; A. Vervust : E. Dhalluin ; V. Delannoy ; T. Braet ; O. Lamarque ; L. Leclercq ; G. Duquelzar ; Fl. Debruyne.

Les funérailles de M. Jules Mulliez. — Samedi, à 10 heures, en l'église du Sacré-Cœur, ont eu lieu, les funérailles de M. Jules Mulliez, comptable, depuis près de 50 ans, de l'importante filature de M. Jonglez, membre de la Conférence de Saint-Vincent de Paul du Sacré-Cœur, adorateur du Saint-Sacrement, membre de l'Association des Anciens Elèves des Frères.

Une assistance très nombreuse et qui témoignait de la sympathie universelle dont le défunt avait su s'entourer suivait le cercueil.

La levée du corps a été faite par M. l'abbé Ducoulombier, curé de la paroisse, qui a également dit la messe.

M. le curé avait tenu à rendre cet hommage à l'homme qui fut toujours, ainsi qu'il l'a dit en chaire, « son conseiller et son ami ».

Les coins du poèle étaient tenus par MM. Paul Jonglez, patron et ami du défunt ; L. Leroux, président de la Conférence de Saint-Vincent de Paul ; Jean Dupont, représentant la Confrérie du Saint-Sacrement ; Emile Honoré, délégué de l'Association des anciens Elèves des Frères.

Le deuil était conduit par MM. Félix Mulliez, son frère, et Henri Besème-Mulliez, son beau-frère.

Au cimetière, aussitôt après l'inhumation, M. l'abbé Cokempot a récité à haute voix, entouré de toute l'assistance, un *De Profundis* pour le repos de l'âme du défunt.

Puis, M. Charles Jonglez, ancien député de Tourcoing, ancien patron et père du chef actuel de l'importante filature Paul Jonglez, a prononcé, malgré une émotion qu'il avait mal à contenir, un discours dont voici les termes :

Messieurs,

Je croirais manquer à un devoir de reconnaissance si je ne venais pas adresser quelques mots d'adieu à celui qui pendant plus d'un demi-siècle fut notre collaborateur dévoué, et que nous considérons comme un ami.

Vers 1855, à l'époque où je reprenais l'établissement paternel, un tout jeune employé d'une maison de transports venait souvent à mon bureau toucher des lettres de voiture. C'était Jules Mulliez. Son activité et son intelligence me l'avait rendu sympathique, et quand il me demanda de le prendre comme teneur de livres, je l'acceptai malgré ses 17 ans, et bien que, dans sa modestie, il se recommanda seulement par beaucoup de bonne volonté.

Grâce à ses bonnes dispositions et à son désir d'arriver, je l'eus vite initié à une besogne dont seul j'avais la charge jusque-là, et, travailleur et intelligent comme il l'était il devint rapidement un bon comptable.

Plus tard dans la direction générale de la filature et dans les rapports avec la clientèle il fut pour moi un aide précieux dans lequel j'avais mis toute ma confiance.

Le même concours et le même attachement furent continués à mon fils qui me succéda de sorte qu'on peut dire que depuis 50 ans, Jules Mulliez n'eut jamais qu'un seul patron en passant par trois générations si l'on compte encore mon petit-fils qui vient de faire son apprentissage comme filateur, pardonnez-moi Messieurs ces détails peut être trop vulgaires et trop personnels mais il m'a semblé que dans les éloges prononcés au bord d'une tombe à côté des carrières brillantes et des actions d'éclat, il y avait place aussi pour les existences modestes entièrement passées dans l'accomplissement du devoir.

Resté dans le célibat, Jules Mulliez n'en fut pas moins un véritable chef de famille et son entourage trouvait en lui un appui, un conseil et un exemple. Le vide sera grand et la perte cruelle surtout pour sa sœur Mme Bésème-Mulliez qui, jusqu'à la dernière minute de sa longue maladie, lui a prodigué ses soins affectueux.

Il était aimé et estimé de tous ; cette nombreuse affluence à ses funérailles en témoigne suffisamment.

C'était un cœur généreux, il en a donné une nouvelle preuve en n'oubliant pas dans ses dernières volontés les ouvriers de la filature chargés de famille.

Chrétien convaincu il vivait dignement en conformité avec ses croyances religieuses qui étaient sincères, sans ostentation comme sans intolérance.

Que le bon souvenir qu'il laisse après lui et l'espoir que Dieu, le suprême juge de tous les mérites, l'a déjà récompensé, soient un adoucissement à la douleur de sa famille et à nos regrets.

C'est avec une profonde émotion, mon cher Jules, que je vous adresse un dernier adieu.

Mort d'un musicien. — M. Edouard Honoré, membre de la Musique municipale depuis sa fondation, trombone solo de la garde nationale en 1848, vient de mourir à l'âge de 66 ans, en son domicile rue d'Anvers. La Musique municipale sera représentée à ses obsèques qui auront lieu lundi, à huit heures et demie, en l'église du Sacré-Cœur.

Fête nationale. — *Cortège des sociétés subventionnées.* — 1. Tambours, clairons (sapeurs-pompiers). — 2. Musique municipale. — 3. Sapeurs-Pompiers. — 4. Société de gymnastique (Union Tourquennoise). — 5. Société d'instruction militaire (Union Tourquennoise). — 6. La Prévoyance. — 7. Anciens militaires (Ville). — 8. Anciens militaires (Croix-Rouge). — 9. Fanfare du Point-Central.

10. Orphéon l'Avenir lyrique. — 11. Anciens Sous-Officiers. — 12. Orphéon Tourquennois. — 13. La Mutuelle. — 13 bis. La Mutuelle (pupilles). — 14. Harmonie La Fraternelle. — 15. Orphéon La Jeunesse lyrique. — 16. Orphéon des Travailleurs. — 17. Les Mélomanes tourquennois. — 18. Anciens Soldats coloniaux. — 19 Trompettes réunis. — 20. Fédération des Sociétés de tir.

21. Vétérans de 1870. — 22. Etablissements Masurel frères. — 23. Harmonie du Grand Plaisir. — 24. Orphéon « Art et Progrès ». — 25. Société St-Henri. — 26. Union Fraternelle. — 27. Orphéon « Les Trouvères ». — 28. Harmonie de la Croix-Rouge. — 29. Echo de la Frontière.

30. Union laborieuse. — 31. Société Saint-Christophe. — 32. Harmonie du Blanc-Seau. — 33. — La Jeunesse du Blanc-Seau. — 34. La Muse des Travailleurs. — 35. Les Folichons. — 36. — Trompettes « La Revanche ».

Nota. — La fanfare « Les Intimes », les fifres, tambours et clairons précéderont les enfants dans le défilé qui leur est assigné.

Un garde-chasse blessé par l'explosion de son fusil. — M. Vankiersbilck, 60 ans, garde-chasse à Roncq, se promenait son fusil sous le bras, dans le jardin de M. Chombard, rue de Linselles. Son intention était d'abattre les pies qui avaient établi leur nid sur les hautes branches d'un arbre. Quand il eut bien pris ses dispositions et fait le moindre bruit possible pour ne pas effaroucher ces oiseaux si défiants, il épaula et fit feu. Le fusil lui éclata dans les mains et les éclats d'acier l'atteignirent au front et à la main gauche qui serrait l'arme.

Le garde chasse a la première phalange de l'annulaire enlevée et deux autres doigts couverts de plaies peu graves, au front il ne porte qu'une entaille peu profonde.

Le docteur Desbonnets lui a donné ses soins.

Une chute de 6 mètres. — M. Louis Bouche, domestique de MM. Herbaux-Tibeauts fils, rue Faidherbe, et demeurant rue du Triangle, 9, était occupé hier vers 6 h. 1/2 du soir, à monter des bottes de fourrage dans un grenier.

En voulant détacher la corde accrochée au haut du bâtiment et qui lui servait à enlever les bottes de fourrage, il perdit l'équilibre et fut précipité dans le vide, d'une hauteur de six mètres. C'est miracle qu'il en ait été quitte pour une entorse du pied droit.

Le blessé a reçu les soins du docteur Vienne. L'incapacité de travail ne dépassera pas dix jours.

Les accidents de travail. — Victor Lannoy, 35 ans, chauffeur, demeurant rue de Roncq 140, s'est fait une plaie au genou gauche en tombant. Soins du docteur Desbonnet ; repos de 15 jours.

— Nestor Bauduin, 25 ans, domestique, demeurant à Halluin, en voulant monter, rue de la Latte, sur un camion en marche, s'est fait une entorse du genou gauche et une plaie contuse au p